

Histoire

Le paysage de ces prairies humides résulte de l'action des hommes au fil des siècles pour rendre la Loire navigable et pour exploiter des terres et du sable. Au 19^e siècle, l'ensablement du fleuve menace l'accès au port de Nantes.

Le canal de la Martinière est construit en rive sud pour permettre aux navires de remonter l'estuaire. Ce canal sert aujourd'hui à réguler les niveaux d'eau des marais et constitue un lieu apprécié des promeneurs et des pêcheurs.

Située sur une ancienne île de la Loire, la réserve du Massereau a été créée en 1973. Un troupeau de vaches nantaises est réintroduit depuis 1991 afin d'entretenir le milieu naturel et sauvegarder cette race bovine. La réserve du Migron va bientôt être créée officiellement. Des chemins de promenade et des observatoires y seront réalisés.

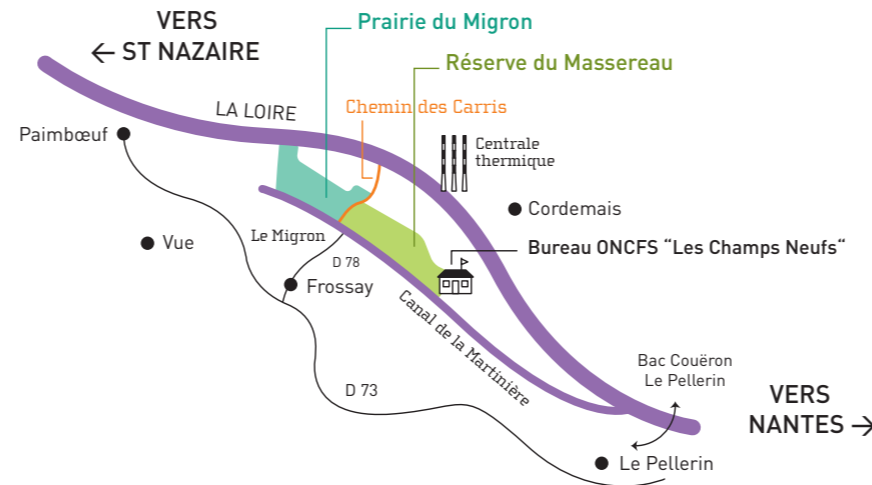
Ces sites appartiennent au Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres et à la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage. Ils sont gérés par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) avec le soutien du Conseil général de Loire-Atlantique. Ces organismes mènent conjointement une politique d'acquisition, de protection et de gestion de milieux naturels.



Informations pratiques

Pour des raisons de sécurité et afin de préserver le milieu naturel, les promeneurs ne doivent pas s'aventurer seuls dans les marais. L'ONCFS propose régulièrement des visites accompagnées aux publics intéressés.

Renseignement et inscription auprès de :
ONCFS, écluse des Champs Neufs, à Frossay
Tél. 02 40 64 19 36 – massereau@oncfs.gouv.fr



Prairies humides du Migron et du Massereau

Estuaire sud de la Loire
Communes de Frossay et du Pellerin



Des espaces naturels pour observer les oiseaux

LOIRE ATLANTIQUE
Département solidaire
Conseil général

LOIRE ATLANTIQUE
Département solidaire
Conseil général

Conseil général de Loire-Atlantique
Service environnement
44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 11 99 - Courriel : contact@cg44.fr

www.cg44.fr

Mise en page : vu par...
Crédit photo : © F. Latraube / ONCFS
Illustrations d'oiseaux : Sébastien Reeber
Imprimé par Chiffolleau sur papier 100% recyclé certifié écolabel européen
Juin 2008

Conservatoire du littoral

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Prairies du Migron et du Massereau

Intérêt écologique

Ces espaces naturels sont situés en rive sud de l'estuaire de la Loire, au bord du canal de la Martinière, sur les communes de Frossay et du Pellerin. Elles sont attenantes et couvrent près de 700 hectares de milieux humides. Ces marais, constitués de prairies naturelles, vasières et roselières, abritent une faune diversifiée.

En quelques chiffres

- 400 ha de superficie pour le Massereau
- 300 ha de superficie pour le Migron
- 400 ha de prairies naturelles
- 127 ha de roselières
- 88 ha de marais
- Jusqu'à 5000 canards hivernants
- 20 à 25 râles des genêts chanteurs en période de reproduction



Pêche au carrelet sur la Loire



Consoude officinale



Spatule blanche



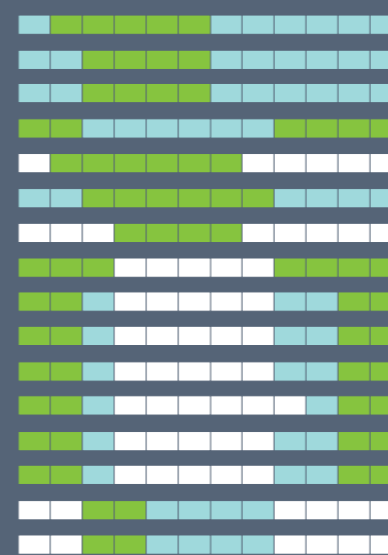
Écluse des Champs Neufs et bureau de l'ONCFS

PÉRIODES D'OBSERVATION DES OISEAUX

espèce	statut	nombre
Héron cendré	couples nicheurs	200 à 300
Aigrette garzette	couples nicheurs	100 à 150
Héron garde-boeuf	couples nicheurs	100 à 150
Grande aigrette	effectif en hiver	2 à 5
Cigogne blanche	couples nicheurs	3
Spatule blanche	couples nicheurs	3 à 6
Echasse blanche	couples nicheurs	3 à 6
Bécassine des marais	effectif en hiver	100 à 500
Sarcelle d'hiver	effectif en hiver	2000 à 5000
Canard souchet	effectif en hiver	100 à 500
Canard pilelet	effectif en hiver	50 à 300
Canard siffleur	effectif en hiver	10 à 50
Canard chipecu	effectif en hiver	100 à 500
Canard colvert	effectif en hiver	100 à 500
Sarcelle d'été	effectif	5 à 20
Tadorne de belon	effectif	10 à 50

MOIS

J F M A M J J A S O N D



■ abondance ■ présence ■ absence

Les oiseaux

Les canards



Sarcelle d'hiver

Canard chipecu

Canard colvert

Canard pilelet



Canard souchet

Canard siffleur

Sarcelle d'été

Tadorne de belon

Les hérons



Héron cendré

Aigrette garzette

Héron garde-boeuf

Grande aigrette

Les autres espèces



Spatule blanche

Cigogne blanche

Echasse blanche

Bécassine des marais

Une halte pour les oiseaux migrants

Entre la Brière et le lac de Grand Lieu, ces sites constituent une étape migratoire, un espace de reproduction et d'alimentation pour l'avifaune.

Vous pouvez y observer de nombreuses espèces d'oiseaux, comme la sarcelle d'hiver, la spatule blanche, le râle des genêts, la bécassine, le héron cendré... La qualité des marais et des prairies humides favorise également la présence de mammifères, d'amphibiens, de reptiles et d'insectes : loutre, genette des bois, salamandre tachetée, grenouille, libellule écarlate...



Chemin des Carris - Cigogne blanche